

Procès-verbal Assemblée Générale

Le Président, Laurent SALLET ouvre la séance du 6 septembre 2022 de l'Assemblée Générale de la section plongée à 19 heures au cercle multi-activité à Villeurbanne (local Alsace). L'invitation a été envoyée par email à l'ensemble des adhérents le 23 mai 2022.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Yves GRANGER, Secrétaire prend la parole et précise qu'il n'est pas prévu dans les statuts de l'Association Lyonnaise Trollsports (selon l'article 52 du 25 mai 2018) un quorum à atteindre : le vote sera à la majorité simple.

Laurent remercie l'ensemble des adhérents présents et notre invité Jean-Raphaël DIAZ, Président de l'A.L.T.

Étaient présents également en tant qu'invité Philippe CARUSO et sa compagne.

Laurent remercie José GARCIA et Flavio GERARDI d'avoir répondu présents à chaque fois que la section avait besoin d'encadrer les plongeurs en formation et d'avoir remplacé des encadrants pendant leurs absences.

En préambule, rappel des évènements marquants de l'année 2021-2022. Démarrage de la saison avec des restrictions dû au COVID : « application des fiches sanitaires à l'entrée de la piscine, désinfection du matériel, gestes barrières pendant les cours en salle et port du masque ... ».

Après la constitution du nouveau bureau le 14 septembre 2021 :

- Signature de la convention piscine
- Communication à l'ensemble des salariés et retraités KEOLIS LYON annonçant la reprise de l'activité section plongée via le canal e-mail du CSE (plus de 4 000 personnes reçoivent le mail). En parallèle une diffusion papier a été adressée aux différents dépôts et services pour affichage.

Ce qui a permis, de nous faire connaître et d'avoir de nouveaux contacts et donc de nouveaux plongeurs.

Cette opération a été renouvelée cette année avec une communication en plus sur le site internet KEONOO et en cours d'affichage sur les écrans TV des sites TCL.

Des difficultés ont été rencontrées en début de saison pour des problèmes administratifs auprès de la Société Générale avec blocage des moyens de paiements et consultation en ligne.

A la suite de cela et après consultation de Jocelyne et accord du bureau il a été décidé de changer d'établissement bancaire pour aller au Crédit Mutuel qui est une banque reconnue dans le monde associatif.

Ce qui a impliqué un changement de RIB auprès d'OVH chez qui est domiciliée la boîte mail et site internet de la section. Et par la même occasion un changement d'adresse pour la mettre au nom de la section car elle était au nom de Jocelyne « l'ancienne trésorière ».

Le badge télépéage au nom Cyril notre ancien trésorier a été résilié. Et Laurent le remercie au nom du bureau d'avoir assuré le poste et la transition avec Xavier VINCENT jusqu'au 30 juin 2022.

Pour accompagner le Trésorier dans sa fonction, une nouveauté pour la nouvelle saison : l'essai d'un logiciel de comptabilité dédié aux associations avec une assistance en ligne. Si l'essai est concluant il sera utilisé pour la comptabilité de la section.

Malgré ces difficultés les formations ont été assurées :

- 2 soirées pizzas à Alsace
- 6 fosses à Meyzieu
- 3 sorties en mer,
- 4 sorties à Chamagnieu
- 1 séance Baptême pour les salariés et retraités de notre entreprise
- et enfin la clôture de la saison autour d'une Paëlla concoctée par Frédéric FRACHET, Président de la section des voiles à Meyzieu « Merci Frédo ».

Laurent laisse la parole à Xavier pour l'approbation du point 1 de l'ordre du jour : « Présentation et validation des comptes de la saison 2021-2022 ».

Le bilan de l'année démarre du 01/09 au 31/08 avec une transition cette année le 22 février 2022 suite au changement de banque.

Xavier effectue les règlements et Jocelyne traite les saisies comptables.

Les opérations pour l'exercice 2021-2022 sont conformes et aucune anomalie n'a été relevée.

Par rapport aux années précédentes le nombre moyen de participants aux sorties en mer est passé de 18 à 12.

A signaler une hausse du coût des plongées après Covid pour un coût moyen de 38 € par plongée contre 27 € auparavant. A savoir que le tarif groupe s'applique à partir de 20 plongeurs.

Il y a une forte augmentation sur le coût du transport dû à la location, carburant et péages entre 1 000 et 1500 € par sortie.

Les dotations de l'ALT soit 11 000 € ont été virées en 3 fois :

- 3 000 € au mois de décembre 2021
- 3 000 € au mois de mars 2022
- 5 000 € au mois de mai 2022

Notre Trésorier confirme que la dotation d'avance demandée par l'ALT en prévision d'une éventuelle baisse des subventions est présente sur le compte bancaire à savoir qu'il a pu se constituer après un effort d'épargne sur 5 ans.

La section se trouve également avec une seconde dotation d'avance lié à la période COVID 2020-2021.

Après avoir présenté les chiffres clés du bilan.

Xavier conclut par le résultat du bilan qui est positif de 1 315 € pour un total des dépenses pour 26 529 € et total des recettes pour 27 904 €.

Le président s'adresse à l'assemblée et demande de procéder aux votes à main levée.

Nombre de voix		
Contre	Abstention	Pour
0	0	14

La validation des comptes 2021-2022 a été approuvée à la majorité des adhérents présents.

Il remercie l'intervention de Xavier et prend la parole pour aborder le point 2 de l'ordre du jour : « Matériels ».

Bruno DESCAILLOTS, Responsable du matériel a fait part au bureau ce printemps dernier son souhait d'arrêter sa fonction à la fin de la saison. Ce qui a permis à la section le temps de l'annoncer et de trouver un volontaire auprès des adhérents : Julien BRAS s'est proposé de le remplacer et sa candidature a été acceptée par le bureau ce qui lui a permis d'assurer une passation.

Bruno a présenté sa démission officiellement par mail ce jour soit le 06 septembre 2022. Laurent le remercie pour son investissement et précise qu'il a souhaité une remise en ordre de tout ce qui est matériels et équipements afin que son successeur démarre sur une base saine. Soit la révision complète des blocs tampons ainsi que la rampe de gonflage et du compresseur.

Il a été réalisé un inventaire au mois d'avril à la piscine par Bruno, Julien, Laurent, Naoual et Pauline dans le but de la mise à jour du stock et la vérification du matériel non conforme pour le renouveler.

Avec les soutiens financiers de l'ALT : Il a été acheté :

- 6 détendeurs MK2 qui seront utilisés en formation piscine, en sortie mer pour les PN1 et en remplacement de détendeurs obsolètes ou sans octopus.
- 3 gilets stabilisateurs Scubapro T-ONE en remplacement de 3 gilets obsolètes non conformes.

Le président remercie l'ALT pour leur soutien financier car il a été réalisé grâce à une subvention exceptionnelle pour la remise en état du matériel ce qui n'a pas impacté le budget de la saison de la section.

Après discussion au printemps dernier avec Brahim et Laurent il a été convenu son remplacement pour la saison 2022-2023. Le président le remercie pour son investissement qui a permis de poursuivre l'activité de la section plongée.

Hoang-An TRUONG a posé sa candidature pour le poste d'adjoint matériel suite à l'appel à candidature qui sera officialisé par un vote ce jour.

Au mois d'août : Hoang-An, Julien, Laurent et Yves ont réalisé un second inventaire pour numérotter les nouveaux équipements. Et sortir du stock le matériel obsolète.

Laurent et Yves en ont profité pour effectuer le gonflage de tous les blocs.

Laurent remercie l'investissement des participants.

Hoang-An et Julien ne sont pas habilités pour l'utilisation de la station de gonflage pour pouvoir l'utiliser ils vont réaliser la formation TIV au mois d'octobre 2022 et Yves assurera une formation gonflage. A la suite de cela l'affiche d'accès au local technique sera mise à jour.

Le président laisse la parole à Maxence pour aborder le point n°3 de l'ordre du jour : « Bilan des sorties ».

Cette année 4 sorties ont été planifiées :

La 1^{ère} sortie à Saint-Mandrier pour la période du 19 et 20 mars 2022 et a été annulée par un trop petit nombre d'inscription.

La 2^{ème} sortie à La Londe-les-Maures pour la période du 9 et 10 avril 2022 avec 11 participants qui ont répondu présents. Yves n'est pas venu car il a été testé positif au COVID, par chance et solidarité entre Club "Neptune" (club de Décines-Charpieu, présent sur le bateau) dont on connaît le directeur de plongée, a accepté de le faire également pour notre section sous la supervision d'Yves à distance. Une très bonne ambiance était au rendez-vous.

Il a été loué un minibus et un utilitaire de 5 places. Le logement était au "Dunes" avec un patron très arrangeant qui a même proposé de rester une nuit supplémentaire offerte. Le coût par plongée était de 33 € + coût supplémentaire pris en charge par la section sur l'île de Port Cros pour le gonflage des blocs.

Avec une eau froide Alberto et Pauline ont validé le niveau 1 bravo !

La 3^{ème} sortie à Niolon avec le groupe des PN2 et Philippe MARCELLIN pour la validation de son niveau 1. Le nombre de participants est de 18 plongeurs. Cette sortie était commune avec L'URSRSA, un peu compliqué en termes d'organisation. Le côté positif c'est que les PN2 ont pu réaliser une journée avec un encadrant chacun.

La 4^{ème} sortie et dernière à la presqu'île de Giens logement au camping international, la direction pas très arrangeante. Location d'un minibus et d'un utilitaire 5 places.

Les plongées ont été réalisées avec le club de plongée Divin'Giens belles plongées mais un peu cher 40 € HT pour 8 plongeurs (pas de tarif groupe) mais reste un spot magnifique.

Bravo à Samir et à Brahim qui ont validé respectivement leur niveau 1 et niveau 2.

Maxence précise que si les conjoints souhaitent participer aux sorties, il ne faut pas hésiter à contacter l'organisateur afin de le programmer.

Jean Raphaël demande pour quel raison le véhicule du CSE n'a pas été utilisé pour diminuer les frais. Laurent répond que le véhicule est vétuste et en panne.

Maxence traite également le point n°4 de l'ordre du jour : « Tenue ».

Les bonnets de bain à l'effigie de la section, décidés par l'ancien bureau ont été commandés en 2021 et mis en vente au prix coutant de 5 €.

Des T-shirts ont été confectionnés au nom de la section au tarif de 15 € (tarifs 2021) et sont disponibles par commande groupé.

Il reste des gobelets mis en vente à 1 € et offerts lors de la 1^{ère} inscription.

Pour les vestes la recherche d'un fournisseur est en cours.

Laurent remercie Maxence pour son intervention et traite le point n°5 de l'ordre du jour : « Site internet ».

Il est régulièrement mis à jour avec des informations et mise en ligne des comptes rendus des réunions réalisées en cours d'année.

A la rentrée 2022, petite nouveauté un groupe "WHATSAPP" sera créé pour l'ensemble des adhérents pour ceux qui le souhaitent afin d'échanger les photos et vidéos réalisées dans l'année car la capacité du site est limitée et entraîne parfois des lenteurs.

La facilité et la rapidité d'exécution est plus confortable pour la communication.

Ce groupe servira d'échanges d'informations et permettra d'obtenir des réponses rapides car lors d'envoi d'e-mail, peu de réponses en retour sont réalisées, mot du président : « svp répondez nous pour éviter les relances ».

Ce mode de communication fonctionne bien pendant les sorties et les différents groupes de niveau. Le président met en garde sur l'utilisation afin de ne pas déborder dans les commentaires mais jusque-là il n'y jamais eu de souci car c'est un outil convivial.

Laurent laisse la parole à Yves pour aborder le point n°6 : « Bilan formation 2021-2022. Formation 2022-2023 ».

Bilan de la formation 2021-2022

La saison a démarré avec 33 adhérents dont 17 en formations :

- 8 PN1 : 3 abandons, 4 validations et 1 absent
- 9 PN2 : 1 abandon, 6 validations et 2 PN2 en cours de validations

Le nombre d'adhérent correspond au nombre qu'avant COVID en 2018.

Formation 2022-2023 : Les prévisions sont :

- 2 PN1
- 5 PN2
- Niveau 3 : 4 plongeurs de niveau 2 effectueront avec leur accord sur 2 ans

La fosse est décalée d'un mois avec 6 dates prévus qui s'étaleront de novembre 2022 à avril 2023. Les dates seront communiquées sur le site internet.

Sur le plan de l'occupation du bassin :

4 lignes d'eau, dont une ligne d'eau complète pour les adhérents autonomes et si besoin l'organisation de rotations sera mise en place pour ne pas se gêner.

Petite nouveauté pour cette année, ouverture d'ateliers de découverte à tous les adhérents par exemple : Apnée, Photos et Bio ouverte (Voir le dernier compte rendu réunion encadrant).

Cela mobilisera une séance par trimestre soit 3 dans l'année avec objectifs de terminer au mois de mai. Ces ateliers seront animés par des intervenants externes ou internes de la section. Avec pour objectif de vous faire découvrir d'autres approches de la plongée sous-marine et d'échanger ensemble. Il n'y aura pas besoin de créer des commissions car José a accepté de se charger de coordonner ces actions.

Pour cette saison l'organisation des encadrants reste la même que l'année précédente. Yves remercie Flavio et José qui souhaite rester en équipe volante.

Un sondage sera envoyé pour connaître vos préférences concernant les différents thèmes des ateliers.

Laurent précise que sur le site de la CODEP 69 il y a des stages qui sont proposés par des intervenants extérieurs et il ne faut pas hésiter à s'inscrire car c'est une démarche libre et volontaire.

Il remercie Yves pour son intervention et aborde le point n°7 de l'ordre du jour : « Elections et renouvellement pour les postes suivants : »

Aucun adhérent n'a postulé pour le poste de Trésorier et Xavier accepte de continuer.

Arrivée tardive d'un adhérent qui participera aux prochains votes.

Annie LIMONES, comptable de métier a postulé au poste d'adjoint du Trésorier. Elle est absente ce soir mais s'est excusée.

Le président s'adresse à l'assemblée et demande de procéder aux votes à main levée.

Nombre de voix		
Contre	Abstention	Pour
0	0	15

L'élection d'**Annie LIMONES** pour le poste de Trésorier Adjoint a été approuvée à la majorité des adhérents présents.

Naoual SALLET a postulé pour le poste de Secrétaire.

Le président lui laisse la parole avant de s'adresser à l'assemblée pour procéder aux votes à main levée.

Nombre de voix		
Contre	Abstention	Pour
0	0	15

L'élection de **Naoual SALLET** pour le poste de Secrétaire a été approuvée à la majorité des adhérents présents.

Pauline LAUGRAUD a postulé pour le poste de secrétaire adjointe. Elle est absente ce soir mais s'est excusée.

Le président s'adresse à l'assemblée afin de procéder aux votes à main levée.

Nombre de voix		
Contre	Abstention	Pour
0	0	15

L'élection de **PAULINE LAUGRAUD** pour le poste de secrétaire adjointe a été approuvée à la majorité des adhérents présents.

Laurent propose de poursuivre l'élection pour le poste de matériel adjoint. Nous avons vu précédemment que **Hoang-An TRUONG** s'est proposé volontaire.

Le président demande à l'assemblée de procéder aux votes à main levée.

Nombre de voix		
Contre	Abstention	Pour
0	0	15

L'élection de **Hoang-An TRUONG** pour le poste d'adjoint matériel a été approuvée à la majorité des adhérents présents.

Marc GOMES suggère de rajouter une 3^{ème} personne pour le matériel et Laurent lance un appel à l'assemblée mais personne ne s'est proposé.

Le président propose l'élection du poste d'adjoint pour les sorties, tenue et site internet.

Fadil BAH a proposé sa candidature Il est absent ce soir mais s'est excusé.

Le président s'adresse à l'assemblée de procéder aux votes à main levée.

Nombre de voix		
Contre	Abstention	Pour
0	0	15

L'élection de **Fadil BAH** pour le poste d'adjoint sorties, tenue et matériel a été approuvée à la majorité par les adhérents présents.

Le président remercie les adhérents pour leur participations aux votes et aborde le point n°8 de l'ordre du jour : « réponses aux questions des adhérents envoyé par email ».

Les réponses aux questions sont traitées par ordre d'arrivée.

Vous trouverez ci-dessous les questions de Philippe BRANDO qui n'est pas présent dans la salle pour prendre connaissance des réponses donnés par les membres du bureau.

1/ Comment le bureau envisage t'il l'avenir du club?

Réponse du Président :

« Avec confiance et sérénité vu l'engagement de ceux qui se sont investis cette année, mais avec une interrogation compte tenu de l'allotissement prévu pour 2024 en espérant qu'il n'y aura pas d'impact sur la poursuite de la section plongée ».

Quels sont les indicateurs que vous avez mis en place afin d'assurer la pérennité de l'association.

Réponse du Président :

1^{er} indicateur : communication avec les agents et retraité KEOLIS tout au long de l'année.

2^{ème} indicateur : organisations : Les encadrants sont les mêmes dans le bureau ce qui permet une action et une réaction optimales.

3^{ème} indicateur : financière et comptable

Dotation exceptionnelle de l'ALT, nouveau logiciel comptable dédié aux associations car Cyril l'ancien trésorier a essayé un logiciel difficile non adapté avec l'arrêt de son utilisation au bout de 3 mois.

4^{ème} indicateur : Site internet

Mise à disposition pour les adhérents d'un site internet pour la mise en ligne des informations importantes de la section avec l'envoi d'email et nouveauté cette année création d'un groupe WhatsApp pour l'ensemble des adhérents ».

5^{ème} indicateur : Matériels et Humains

Il a été dit lors de l'AG que le matériel et équipement a été révisé avec un renouvellement de stock à jour pour démarrer la saison sur une base saine. Avec un renfort et dédoublement des différents postes suite à l'élection des adjoints.

Intervention de Jean-Raphaël qui relève 3 indicateurs très positifs :

- Compte tenu des circonstances poste COVID le nombre d'adhérents est très positif
- Nouvelles générations de plongeurs motivés et dynamiques
- Composition d'un bureau avec tous les postes doublés d'adjoints

2/ Êtes-vous satisfait de la dynamique du club?

Réponse d'Yves : Avant de parler de dynamique en début de saison. Nous avons plus tôt mis des rustines sur le bateau pour ne pas qu'il coule. Pour mémoire la section a failli être dissoute.

Réponse de Laurent: « Oui notamment en ayant un grand nombre de nouveaux membres N1/N2, et grâce à la présence de plus anciens qui s'investissent encore au sein de la section. »

3/ Pourquoi le bureau ne se pose aucune question sur l'explosion du noyau dur (où sont les anciens) ? Conséquence du départ des anciens N3?

Réponse d'Yves :

Cause de départ depuis 2018 : Lié à l'âge et conditions physiques pour 2/3 des départs et 1/3 pour convenance personnelle.

2019-2020 : 33 adhérents

2020-2021 : 16 adhérents (période COVID)

2021-2022 : 33 adhérents (même nombre adhérent 2019-2020)

Noyau dur ?????

Umit / Christian / Philippe Caruso / André Deter / André Malivoir / Amar / Myriam / Karim...

Inscrits cette saison : Brahim, Flavio, Marc, Georges T, Georges S, José, Bernard, Fred, Xavier, Maxence, Yves ...

ANCIEN N3 inscrits cette saison : Philippe, Bruno, Laurent, Frédéric

Intervention de Philippe Caruso : « Je n'ai pas pris m'a licence cette année car je n'étais pas vaccinée contre le COVID ».

Politique mené par l'ancien bureau selon Jean Raphaël « chacun à sa part de responsabilité et la section plongée s'en est toujours sorti».

4/Quels moyens avez-vous mis en place pour que la continuité au niveau des enseignants soient assurés ?

Réponses d'Yves :

« Conserver les encadrants présents ouvrir les formations

Remise à niveau d'un MF1 ».

5/Quelle politique avec les extérieurs ?

Réponses de Laurent : « Cette année nous n'avons pris aucun nouveau membre extérieur.

En sachant que cette section est réservé en priorité aux salariés/retraités de KEOLIS et aux ayant droits ».

6/ Quels éléments ont été mis en place afin d'essayer de redynamiser les plongeurs et les investir dans l'association ? L'aspect humain, dynamique,?????

Réponse de Laurent : « Suite à la réunion encadrant du 16 aout 2022 dont le compte rendu est en ligne sur le site nous avons suggéré :

Une plongée sous Glace

Après pourquoi pas :

Une journée descente des Gorges en Rafting

Une journée Paint-ball mais cela se décide ensemble ».

7/ Pourquoi il n'y a aucune implication des anciens?

Implication des extérieurs ?????

Réponse de Laurent : « Je suis étonnée par cette question car tu n'es venu que 2 fois cette saison (sauf erreur de ma part).

José et Flavio ont assurés des entrainements, nous ont accompagné lors des sorties et fosse pour nous aider.

Implication de Marc qui est volontaire et disponibles pour réaliser des photos et vidéos lors des formations et baptêmes en piscines et fosse.

Bruno a assuré son poste jusqu'à la fin de la saison

Fredéric, Bernard..... sont venus aux séances piscine et en participant au repas pizzas ou de fin d'année.

Très bonne implication et participation des extérieurs.

Fortes présence aux différentes sorties fosses, mer, Chamagnieu, soirée pizzas ... ».

8/Quelles commissions dans le bureau directeur? A part le matériel et orga sortie, aucune commission ??? Comment investir les adhérents dans l'association ?

Réponse de Laurent :

« Nous sommes une section à échelle humaine il n'est pas nécessaire de créer des commissions à tout va qui vont forcément engendrer des doublons lors des réunions alors que la mise en place d'action ponctuelles tel que des journées découvertes permet de gagner du temps pour être plus efficace Voir dernier compte rendu réunion encadrants en ligne ».

9/Aujourd'hui, pensez-vous qu'il est possible de faire fonctionner de façon optimale une association avec un Président, un Trésorier, un secrétaire

Réponse d'Yves: «Oui c'est possible mais clairement c'est insuffisant.

Cela nécessite plus de personnes et c'est pour cette raison que nous avons ouvert des postes d'adjoints ce qui n'a posé aucun souci de recrutement ».

Voilà quelques petites questions sur lesquelles nous attendons des réponses.

Il y a encore beaucoup d'autres questions que j'aimerais poser au bureau mais comme je n'ai que jusqu'au 01sept pour les envoyer comme stipulé dans le mail, on pourra en débattre ultérieurement.

Cordialement

Philippe

Réponse de Laurent : L'invitation a été envoyée en date du 23 mai 2022 soit plus de 3 mois à l'avance !

Voici les questions posées par José GARCIA absent dans l'assemblée mais s'est excusé :

Salut laurent

Alors voilà mes questions pour L'AG qui sont les mêmes que pour notre réunion encadrent mais qu'il serait bien de discuter ce mardi et j'espère qu'il y aura un compte rendu sur le site car pour la réunion encadrent Jai rein vu encore ou reçu

Réponse de Laurent : « Le compte rendu de la réunion des encadrants du 16 août 2022 est en ligne sur le site depuis le 31 août 2022 sur lequel tu trouveras donc beaucoup de réponses à tes questions ».

1 /Que pense les adhérents des prix des sorties ?? je pense que l on a un peu d argent d avance et que les prix peuvent être un frein pour les faire sauf si tu veut avoir un niveau auquel cas ta pas le choix du prix , mais pour ce qui est des autonomes aucun n a fait de sortie pourquoi???

Réponse de Xavier : « Nous avons vu lors de cette Assemblée Générale que le prix varie en fonction du nombre de participants pour obtenir un tarif de groupe. Le phénomène COVID à largement participé à l'augmentation du prix des sorties.

Un adhérent autonome a participé à une sortie cette année.

Pour l'année 2022-2023, le bureau est d'accord pour que la section participe financièrement aux frais de sorties ».

2/ un voyage pour quand ?? ou ?? un ordre de prix ??

Réponse de Maxence : une étude est en cours pour un voyage en octobre 2023 et sommes en attente de réponse. La communication sera établie au plus tôt pour prévenir tous les adhérents pour étaler les règlements.

3/ chose importante pourquoi les anciens ne sont pas revenus cette année ?? problèmes perso ?? prix des sorties encore ?? lieux des sorties?? qu' ils on déjà peu être déjà fait ??les a t on relancé? tel ?? que voudrai peu être t il faire cette année ?? .

Réponse d'Yves :

« Licenciés anciens présents cette année : Marc - José - Flavio - Yves - Xavier - Philippe - Bruno - Maxence –Brahim - Laurent - Frédéric - Georges Seroul - Georges Thouvrey – Bernard

Cause de départ depuis 2018 : Lié à l'âge et conditions physiques pour 2/3 des départs et 1/3 pour convenance personnelle.

2019-2020 : 33 adhérents

2020-2021 : 16 adhérents (période COVID)

2021-2022 : 33 adhérents (même nombre adhérents 2019-2020) ».

Intervention de Philippe Caruso lors de l'Assemblée Générale : « Je n'ai pas pris m'a licence cette année car je n'étais pas vaccinée contre le COVID ».

Réponse de Laurent : « Au début de la saison 2021 les anciens adhérents 2018-2019-2020 ont été tous contacté par email et certains par téléphone.

Nous essayons au maximum de trouver des solutions d'hébergements à moindre coût. Il est vrai que nous louons des appartements du CSE à la Seyne sur Mer pour cette raison. Mais nous sommes critiqués sur la destination.

Aucun adhérent cette année ne nous a fait de remarques au sujet des tarifs pratiqués.

Le Pass vaccinale obligatoire n'était-il pas un frein pour certains ? ».

Politique menée par l'ancien bureau selon Jean Raphaël « chacun à sa part de responsabilité et la section plongée s'en est toujours sorti ».

3/ il faudrait peut-être prendre une demi-journée pour faire le tour des dépôts mettre un peu plus en évidence les affiches de la section . ou trouver une personne référente dans chaque dépôt qui s'occupera de ça ??

Réponse de Laurent : « Au début de la saison 2021 une communication a été réalisée à l'ensemble des salariés et retraités KEOLIS LYON annonçant la reprise de l'activité section plongée via le canal mail du CSE (plus de 4 000 personnes reçoivent le mail). En parallèle une diffusion papier a été adressée aux différents dépôts et services pour affichage.

Ce qui a permis, de faire connaître et d'avoir de nouveaux contacts et donc de nouveaux plongeurs.

Cette opération a été renouvelée cette année avec une communication en plus sur le site internet KEONOO et en cours d'affichage sur les écrans TV des sites TCL ».

4/ recommencé à faire des sorties pendant les congés pizz ok très bien mais peut-être autres choses bowling karting ou une sortie marche pourquoi pas avec pique-nique ?? une sortie ski ????? plongée sous glace déjà fait mais ya longtemps .

Réponse de Laurent : « Suite à la réunion encadrants du mois d'août dont le compte rendu est en ligne sur le site depuis le 31 août 2022 nous avons suggéré :

Une plongée sous Glace. Après pourquoi pas :

Une journée descente des Gorges en Rafting - Une journée Paint-ball mais cela se décide ensemble ».

5 / les personnes qui sont venues faire un baptême vont-elles s'inscrire ?

Réponse de Laurent : « 4 participants à la soirée baptême dont un agent KEOLIS a confirmé son inscription ».

6/ voir avec le CE si y a moyen de refaire un diaporama qui passera dans les dépôts avec photos et vidéos.

Réponse de Laurent : « Ce n'est pas le CSE qui gère et le nécessaire est fait et attendons une réponse positive de la personne qui est en charge des écrans ».

7/ qui serai ok pour faire une fois par trimestre une soirée a thème : tire sur cible / apnée / bio / mono palme ??

enfin voila pour cela il ne faut pas que les adhérents ne soit pas des consommateurs mais des acteurs de la section
a plus

Réponse d'Yves : « Suite à la réunion des encadrants et Assemblée Générale de ce jour. Des ateliers découvertes seront mis en place avec un sondage auprès des adhérents pour connaître leur préférence.

Nous ne sommes pas un organisme commercial mais une association qui dépend de ses bénévoles. Chacun doit s'impliquer à la hauteur de ces dispositions ce qui a été fait cette année naturellement ».

Conclusion par Laurent :

« Pour cette première année je pense que nous avons réussi à établir une bonne dynamique notamment pour les plongeurs qui ont préparé leur passage de niveaux 1 et 2. A la clé des diplômes pour certains et pour d'autres ce sera cette année. Ce n'est pas une course et l'essentiel est de prendre du plaisir au rythme souhaité.

Je suis sûr qu'ils en gardent de très bons souvenirs et une grande satisfaction d'avoir contribué à cette très bonne ambiance avec un bon état d'esprit.

La plus grande satisfaction c'est de vous voir avec le sourire et les yeux qui brillent lorsque l'on est sur le bateau revenant de plongée.

Mon plus grand regret c'est qu'il n'y est pas plus de plongeur autonome qui ait profité des sorties en mer et pour remédier à cette situation nous allons trouver des solutions pour l'avenir. **Mais ce phénomène n'est pas nouveau je l'ai bien constaté la fréquentation est à la baisse depuis ces 3 dernières années.**

Rappelez-vous que nous sommes tous avant tout des plongeurs, des collègues de travail et après des membres du bureau, des encadrants et parfois tout en même temps.

Nous sommes là pour prendre plaisir à faire ce que l'on fait quel que soit notre poste.

Nous nous investissons bénévolement aussi bien, les membres du bureau que les encadrants pour vous faire profiter de la section qui existe depuis plus de 35 ans.

Maintenant vous pouvez vous aussi prendre part en formulant des idées, des projets, des envies... et aussi par exemple organiser un événement même si c'est une fois dans la saison.

Je suis à l'écoute de chacun et chacune car j'assume le poste qui m'a été confié.

Je suis en mesure d'accepter toute critique, tant qu'elle reste constructive et en nous proposant une solution alternative.

Je ne suis pas née président mais je le deviens en apprenant tous les jours, en faisant face aux difficultés et aux imprévus.

Je ne peux pas clôturer cet AG sans vous remercier toutes et tous ainsi que les membres du bureau, Jocelyne, Cyril les encadrants qui n'ont pas ménagé leurs efforts et bien sûr ma femme Naoual qui me soutient dans cette aventure ».

Avant de clôturer l'assemblée générale Laurent lit le message reçu par l'adjoint gestionnaire de la piscine :

« **Bonjour Monsieur Sallet,**

Merci de ce retour.

J'ai le regret de vous informer qu'en raison de la sécheresse impactant notre région, un arrêté préfectoral nous interdit actuellement de remplir le bassin pour la nouvelle rentrée scolaire.

De surcroît, des travaux du système de filtration sont en cours.

Ainsi, vous allez être contraint de reporter votre reprise.

Nous reviendrons vers vous lorsque nous aurons de plus amples informations.

Merci de votre compréhension. »

Laurent donne rendez-vous à tous le **mardi 13 septembre 2022** à Alsace pour procéder aux inscriptions et informations de cette nouvelle saison.

Par la même occasion les salariés et retraités de KEOLIS seront invités ce jour-là pour une soirée porte ouverte de 18h à 21h.

Clôture de l'assemblée Générale par le président à 21h24.

Président de la section plongée

Laurent SALLET

Troisport Section Plongée Lyon
AFFILIATION FFESSM n° 14690205



Secrétaire de la section plongée

Naoual SALLET

